

# Plan de suivi de la motricité

---

**Pour les races/souches ayant un potentiel de croissance moyen supérieur à 50 g/j au cours du cycle de production, un plan de suivi de la motricité DOIT être mis en place.**

Les éléments suivants doivent être enregistrés pour chaque lot et être conformes aux exigences de l'entreprise, du système d'assurance qualité et de la législation britannique à venir (bien que cette dernière autorise une densité de peuplement supérieure à 33 kg/m<sup>2</sup>) : voir

<http://archive.defra.gov.uk/foodfarm/farmanimal/welfare/onfarm/meatchks-eu.htm>

% Mortalité totale

% Réformes dues à des problèmes aux pattes

% Brûlures aux jarrets (inspection post mortem)

% Dermatitis de la pelote plantaire (inspection post mortem) : voir

<http://archive.defra.gov.uk/foodfarm/farmanimal/welfare/onfarm/documents/fpd-key-card.pdf>

En outre, nous requérons un relevé périodique et un suivi des capacités de locomotion, mesurées grâce au calcul de l'indice de motricité. A vous de décider (avec notre accord) de la manière de mettre ceci en œuvre, mais nous préconisons l'approche suivante :

50 oiseaux à 5 endroits choisis au hasard dans le bâtiment sont notés en fonction de leurs capacités de locomotion par un ouvrier formé, **peu avant le ramassage** :

Enfermer 10 oiseaux à chaque endroit à l'aide de panneaux de contention ordinaires

Encourager les oiseaux à sortir de la zone fermée à leur propre rythme et un par un

Observer chaque oiseau faire 10 pas sans entrave et le noter selon l'échelle d'indices de motricité mise au point par l'université de Bristol.

Répéter la procédure pour X lots et intégrer un étalement saisonnier (à déterminer en accord avec votre interlocuteur de l'équipe agroalimentaire).

Fournir à notre équipe agroalimentaire un compte-rendu trimestriel de vos données (toutes vos informations seront traitées de manière confidentielle et serviront uniquement à évaluer l'efficacité de votre plan de suivi de la motricité).

## Définition de l'indice de motricité

La plupart des entreprises ont des vétérinaires ou des techniciens formés au calcul de l'indice de motricité. Nous pouvons au besoin vous apporter une formation complémentaire.

| Indice de Bristol | Définition                                                                                                            |
|-------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 0                 | L'oiseau marche avec aisance, à pas réguliers et égaux, et a un bon équilibre. Le pied est replié lorsqu'il est levé. |
| 1                 | L'oiseau dévie légèrement d'une motricité parfaite.                                                                   |
| 2                 | L'oiseau marche à pas irréguliers et inégaux, mais l'impact sur sa fonction locomotrice globale est moindre.          |

- |          |                                                                                                                   |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3</b> | <b>L'oiseau marche avec un défaut évident et manifeste un dysfonctionnement locomoteur.</b>                       |
| <b>4</b> | <b>L'oiseau est déséquilibré et marche avec grande difficulté ; il y a un grave dysfonctionnement locomoteur.</b> |
| <b>5</b> | <b>L'oiseau est réticent à se déplacer et est incapable de faire beaucoup de pas avant de s'asseoir.</b>          |

## Relevé des indices de motricité

Age du lot : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

Elevage : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Bâtiment : \_\_\_\_\_

Evalueur : \_\_\_\_\_

Indiquer (par une barre oblique) le nombre d'oiseaux notés de 0 à 5 à chaque endroit / dans chaque groupe à l'intérieur du bâtiment. Calculer le % d'oiseaux obtenant chacun des indices (exemple = [nombre d'oiseaux notés 0/nombre d'oiseaux notés (10)]\*100).

| Indice 0        | Indice 1 | Indice 2 | Indice 3 | Indice 4 | Indice 5 |
|-----------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| <b>Groupe 1</b> |          |          |          |          |          |
| <b>Groupe 2</b> |          |          |          |          |          |
| <b>Groupe 3</b> |          |          |          |          |          |
| <b>Groupe 4</b> |          |          |          |          |          |
| <b>Groupe 5</b> |          |          |          |          |          |

| <b>Total indice 0</b> | <b>Total indice 1</b> | <b>Total indice 2</b> | <b>Total indice 3</b> | <b>Total indice 4</b> | <b>Total indice 5</b> |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>% indice 0</b>     | <b>% indice 1</b>     | <b>% indice 2</b>     | <b>% indice 3</b>     | <b>% indice 4</b>     | <b>% indice 5</b>     |